

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SÉANCE
27 juin 2026

DATE DE CONVOCATION
21 juin 2026

DATE D’AFFICHAGE
30 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRÉSENTS 23

PROCURATION(S) 9

VOTANTS 32

QUORUM 17

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **VINGT-SEPT JUIN** DE L'AN DEUX MILLE VINGT SIX à 10H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. LEGO, AVOLLÉ, COQUELET, BALUT, GHOUL, BOUCAT, CORNILLEAU, NDIAYE, DELIKAYA, RABOTOT

Mmes ROUSSELIN, BENAMARA, LEFEBVRE, POUHÉ, DESLANDES, ALTUNTAS, BEHILIL RAMDANE, ABOKI, FOUAK NTONDELE, CADEIA, LAMBERT, DEBOISSY.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM. DOUCOURÉ, GRESSENT, MARC, GUILLON, SVINH et Mme DORDAIN, YERLIKAYA, CARDONA GIL, VINCENT.

Était absent : M. AÏT BABA

Avaient donné pouvoir : Mme DORDAIN à Mme DESLANDES, M. DOUCOURÉ à M. CORNILLEAU, Mme YERLIKAYA à Mme ALTUNTAS, M. GRESSENT à M. LEGO, Mme CARDONA GIL à M. DELIKAYA, M. MARC à M. JAMET, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, Mme VINCENT à Mme DEBOISSY, M. SVINH à Mme ROUSSELIN.

Mme Béatrice DEBOISSY

est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI, DONY, FOURCHÉ, VANHOVE, Mmes ECHARD-GOUBERT, JEZ, BARBEY, GALLÉ-TESSONNEAU, ZAPPIA.

Délibération N°03

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL

M. Jean-Jacques Coquelet expose au Conseil municipal :

En février 2025, le Conseil Municipal adoptait le budget primitif complété lors des mois suivants par un budget supplémentaire et deux décisions modificatives.

Après un travail de consolidation, l'exécution budgétaire 2025 est arrêtée :

- **en dépenses à 55,4 M€** dont 36,2 M€ en fonctionnement (65% du budget total) et 19,2 M€ en investissement (35%) ;
- **en recettes à 65 M€** dont 41,9 M€ en fonctionnement (64 % du budget total) et 23,1 M€ en investissement (36% du budget total).

L'exécution budgétaire des dépenses et des recettes entre les sections de fonctionnement et d'investissement se répartie de la façon suivante :

Section de fonctionnement		
Mandats émis (dépenses)	36 198 083,17	
Titres émis (recettes)	41 929 338,21	
Résultat de l'exercice 2025		5 731 255,04
Résultat reporté		113 430,61
Résultat de clôture de fonctionnement 2025		5 844 685,65
Section d'investissement		
Mandats émis (dépenses)	19 161 909,50	
Titres émis (recettes)	23 113 279,82	
Résultat de l'exercice 2025		3 951 370,32
Résultat reporté		- 6 152 070,77
Reste à réaliser dépenses		598 921,40
Reste à réaliser recettes		331 212,90
Résultat de clôture d'investissement 2025		- 2 468 408,95

Soit un excédent cumulé au compte administratif de 3 376 276,70 €.

I / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

A. Les recettes de fonctionnement soutenues par des recettes exceptionnelles

Chapitre	CA 2024	Crédits votés 2025	CA 2025	Evolution 2025/2024
Atténuation de charges (013)	429 222	335 000	511 608	16%
Produits des services, du domaine et ventes (70)	1 142 273	964 000	996 815	-15%
Impôts et taxes (73)	7 862 965	7 825 700	7 851 447	0%
Fiscalité locale (731)	11 600 304	12 433 269	12 674 966	8%
Dotations et participations (74)	16 986 561	17 111 600	17 081 173	1%
Autres produits de gestion courante (75)	141 349	265 380	430 567	67%
Produits financiers (76)	52 628	52 620	52 626	0%
Produits spécifiques (77)	1 830 336	20 000	1 891 261	3%
Total recettes réelles de fonctionnement	40 045 637	39 007 569	41 490 463	3%
Résultat de fonctionnement reporté (002)	-	113 431	-	
Opération d'ordre de transfert entre sections (042)	10 517	609 000	429 484	98%
Reprises sur provisions (78)	16 410	-	9 391	-75%
Total des recettes de fonctionnement	40 072 565	39 730 000	41 929 338	4%

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à plus de **40 M d'€** et progressent de **4 %**.

Cette augmentation provient principalement :

- De la progression des recettes fiscales (+ 8%) principalement en raison de la perception de rôles supplémentaires pour 728k€ ;
- Des remboursements d'assurance du personnel (+82k€) ;
- D'indemnisation d'assurance pour 250k€ ;
- Du produit des cessions (+1,9 M€) ;
- Des dotations et participations (+1%) :
 - allocations compensatrices des exonérations fiscales (+741k€)
 - progression de la DGF (+120k€) ;

Ces augmentations ont compensé la baisse de près de 760k€ des subventions de l'Etat (fin des TAP, réduction des emplois aidés...), de la CAF (fin des TAP et baisse du nombre d'enfants accueillis) et autres partenaires (recettes liées au passage de la flamme et accueil des délégations olympiques en 2024).

La baisse des recettes des produits des services, du domaine et ventes diverses s'expliquent par des régularisations comptables réalisées en 2024, qui ne sont pas reproduites en 2025 (pour mémoire, en 2023, elles s'élevaient à 899k€).

B. Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	CA 2024	Crédits votés 2025	CA 2025	Evolution 2025/2024
Charge à caractère général (011)	11 538 269	11 947 000	11 919 184	3%
Charges de personnel et frais assimilés (012)	15 902 195	15 741 000	15 712 542	-1%
Autres charges de gestion courante (65)	4 511 552	4 538 000	4 477 414	-1%
Charges Financières (66)	1 162 623	963 000	907 388	-28%
Charges exceptionnelles (67)	28 900	20 000	11 709	-147%
Total dépenses réelles de fonctionnement	33 143 539	33 209 000	33 028 238	0%
Dotations aux provisions (68)	710	3 000	-	
Virement à la section d'investissement (023)	-	5 101 000	-	
Opération d'ordre de transfert entre sections (042)	2 627 903	1 417 000	3 169 845	17%
Total des dépenses de fonctionnement	35 772 153	39 730 000	36 198 083	1%

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de **1 %**, mais en deçà des recettes réelles de fonctionnement et au niveau de l'inflation de 2025.

Les charges à caractère général (011) :

Elles progressent de 3 %, notamment en raison de la hausse du coût des fluides (+190k€), du changement de règle comptable pour la comptabilisation de l'assurance du personnel (+350k€) et des actions menées par l'ensemble des services municipaux pour contenir les charges de fonctionnement (-160k€).

Les charges de personnel (012) :

Les charges de personnel baissent de 190k€ en 2025. Elles représentent près de 48% des dépenses réelles de fonctionnement (contre 59% en moyenne pour les communes de même strate).

Cette baisse s'explique par :

- Le transfert vers le chapitre 011 du coût de l'assurance du personnel (- 350k€)
- De la baisse des heures supplémentaires après une année 2024 marquée par l'organisation des élections européennes et législatives et du passage de la flamme) et la mise en œuvre d'un plan de réduction de ce poste de dépense.
- De la fin des TAP à compter de la rentrée 2025.

Néanmoins ce poste de dépense est fortement contraint par le Glissement, Technique et Vieillessement (GVT) qui tient compte de l'évolution réglementaire de la rémunération des agents (passage d'échelon, avancements de grades, promotions internes) représentant une hausse moyenne de 2% de la masse salariale.

Les autres charges de gestion courantes (65) :

- Ces dépenses sont stables par rapport à 2024 (-0,8%) du fait notamment :
- De la reconduction des contingents et participations obligatoires, notamment la contribution au SIEM et la contribution aux services d'incendie (+ 10k€)
 - L'ajustement de la subvention au CCAS pour tenir compte des recettes perçues (-93k€)
 - De l'augmentation des redevances et droit d'usage pour l'informatique (+65k€)
 - De la reconduction de l'enveloppe des subventions versées aux associations (soit 1,147M€)

Les frais financiers (66) :

Les frais financiers régressent de 27% du fait principalement de la baisse des intérêts de la dette (-152k€) et du moindre recours en 2025 à des lignes de trésorerie (-66k€).

Les charges exceptionnelles (67) :

Il s'agit des annulations de titres sur les exercices précédents (12k€).

II / LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les recettes d'investissement

Chapitre	CA 2024	Crédits votés 2025	CA 2025	Evolution 2025/2024
Produits des cessions d'immobilisations (024)	-	1 174 106	-	
Dotations, fonds divers et réserves (10)	7 016 868	8 188 587	8 188 604	14%
Subventions d'investissement (13)	3 190 392	7 454 307	6 204 576	49%
Emprunts et dettes assimilés (16)	2 000 000	-		
Immobilisations en cours (23)	-	-	1 975	
Total recettes réelles d'investissement	12 207 261	16 817 000	14 395 156	15%
Virement à la section de fonctionnement (021)	-	5 101 000	-	
Opérations d'ordre entre sections (040)	2 627 903	1 417 000	3 169 845	17%
Opérations patrimoniales (041)	11 339 679	6 000 000	5 548 279	-104%
Total des recettes d'investissement	26 174 842	29 335 000	23 113 280	-13%

Les recettes d'investissement s'élèvent à 23,1 M€ dont 14,4 M€ de recettes réelles (+ 41 % par rapport à 2024).

Ces recettes proviennent :

- Des dotations et fonds divers :
 - De l'affectation du résultat 2024 (5,2M€)
 - Du FCTVA (2,8M€)
 - De la Taxe d'aménagement (157k€)
- Des subventions d'investissement reçues :
 - Pour le financement du NPNRU : 5,5M€
 - Pour le financement des autres équipements : 574 k€
 - Au titre des amendes de police : 78k€

En 2025, la Ville n'a pas eu recours à l'emprunt.

Ces recettes perçues au cours de l'exercice sont à compléter des restes-à-réaliser pour 331 212,90€. Il s'agit de subventions dont le versement n'a pas eu lieu en 2025 mais pour lesquelles les dépenses ont été réalisées.

B. Les dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2024	Crédits votés 2025	CA 2025	Evolution 2025/2024
Subvention d'équipement versées (13)	33 850	-	-	
Emprunts et dettes assimilées (16)	4 338 416	4 512 515	4 491 460	3%
Immobilisations incorporelles (20)	167 387	254 121	88 596	-89%
Subventions d'équipement versées (204)	-	98 200	97 077	
Immobilisations corporelles (21)	1 562 771	3 392 822	2 473 417	37%
Immobilisations en cours (23)	7 161 275	8 316 272	6 033 595	-19%
Autres immobilisations financières (27)	1 200	-	-	
Total dépenses réelles d'investissement	13 264 899	16 573 929	13 184 146	-1%
Opérations d'ordre entre sections (040)	10 517	609 000	429 484	98%
Opérations patrimoniales (041)	11 339 679	6 000 000	5 548 279	-104%
Solde d'exécution d'investissement reporté (001)	-	6 152 071		
Total des dépenses d'investissement	24 615 095	29 335 000	19 161 910	-28%

Les dépenses d'investissement s'établissent à 19,2 M€ dont 13,1 M€ de dépenses réelles.

Les dépenses d'équipement s'élèvent à près de 8,6 M€ et se décomposent de la manière suivante :

Opérations équipements	Crédits votés 2025	CA 2025	Reste à réaliser
PNRU 2 - CERFS VOLANTS	498 660	149 501	-
PNRU 2 - LEO LAGRANGE	100 430	-	-
PNRU2 - ESPACES PUBLICS DALLE ET SES ABORDS	167 036	138 668	-
PNRU2 - AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS PAYSAGERS	2 088 925	1 998 457	-
VOIRIES STRUCTURANTES	2 488 832	1 890 541	-
TOTAL PNRU	5 343 882	4 177 167	-
ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSITION ECOLOGIQUE	301 910	272 941	9 391
AMELIORATION DU CADRE DE VIE	1 852 415	1 353 124	275 539
PPP ECLAIRAGE PUBLIC VIDECOMMUNICATION	860 500	860 456	
TOTAL AMENAGEMENT DURABLE DU CADRE DE VIE	3 014 825	2 486 521	284 930
AMELIORATION DES BATIMENTS SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET PETITE ENFANCE	642 954,23	539 180	33 561
EQUIPEMENTS AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	735 226	634 520	27 038
EXTENSION GROUPE SCOLAIRE COLUCHE	93 218	14 024	
TRANSFORMATION DE LA ROTONDE EN CYBERBASE	544 637	406 313	
TRAVAUX CHAUFFAGE BATIMENT COMMUNAUX	112 119	101 195	
EQUIPEMENTS SPORTIFS	1 340 856	231 922	161 999
TRAVAUX CL ELEPHANT	135 496	4 768	91 393
TOTAL AUTRES EQUIPEMENTS	2 961 552	1 931 922	313 992

Le programme de renouvellement urbain demeure la priorité de la ville, il représente près de 50% d'équipement réalisés en 2025.

La municipalité continue aussi à améliorer ses équipements avec :

- La réhabilitation des bâtiments scolaires et périscolaires et petite enfance (539 k€) ;
- La transformation de la Rotonde en cyber base (406k€).
- Equipements sportifs (232 k€) ;

Près de 2,5M€ sont également affectés à l'amélioration du cadre de vie.

Ces dépenses exécutées au cours de l'exercice sont à compléter des restes-à-réaliser pour 598 921,40€.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 4,5M€.

Fin 2025, l'encours de la dette de la Ville diminue. En effet, il s'établit à 37 564 252 € contre 42 055 713 € en 2024.

Pour mémoire, l'évolution de l'encours de dette depuis 2020 :

Dette au 31/12/N	2020	2021	2022	2023	2024	2025
dette bancaire	37 729 018	38 450 370	41 893 845	42 151 649	40 079 192	35 853 691
autres dettes (Etat, CAF)	2 851 156	2 774 398	2 508 439	2 242 480	1 976 521	1 710 562
Total	40 580 175	41 226 789	44 402 284	44 394 128	42 055 713	37 564 253

Sur la base de ce rapport, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par :

- **1 voix Contre (Lény Rabotot)**
- **29 voix Pour (M. le Maire, titulaire d'un pouvoir, a quitté la salle au moment du vote).**
- **CONSTATE** la concordance entre le compte administratif 2025 et le compte de gestion 2025.

- **ADOpte** le compte administratif 2025 du budget principal de la Commune, comme détaillé en annexe, sans réserve ni observation.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET

